

15.03.2009

## Remplacement de l'UCE ECAS Remorque en cas d'échange du système ABS

Nous vous avons présenté l'an dernier des kits de réparation avec UCE VCS II pour l'échange des systèmes Vario C ou VCS I.

Si les anciens systèmes étaient utilisés en association avec les systèmes ECAS pour remorque, il est nécessaire d'échanger également l'UCE ECAS 446 055 060 0 par la version 446 055 066 0 afin que le signal de vitesse soit correctement interprété.

Pour cet échange non seulement il faut effectuer un nouveau calibrage des capteurs, mais il faut également transférer les anciens paramètres. Les options du paramètre 3 doivent être adaptés à la nouvelle configuration : veiller à ce que le bit 1 soit positionné sur „Signal de vitesse avec diagnostic avancé des défauts“ et le bit 3 sur „Transfert des données sur la ligne K“.



### Pourquoi le système ECAS a-t-il besoin des informations concernant la vitesse du véhicule ?

Le système ECAS a besoin des informations concernant la vitesse actuelle du véhicule afin de pouvoir retourner automatiquement à la hauteur de roulage calibrée lorsqu'un chargement à quai est terminé. Le système ECAS doit en outre faire la différence entre les changements de hauteur dus à des modifications de chargement et des mouvements dynamiques. Pour faire des économies d'air, un changement de hauteur dû à des irrégularités de la chaussée n'a en effet pas besoin d'être compensé pendant le roulage, tandis qu'une modification de chargement nécessite une réaction immédiate.

Outre la nécessité de faire la distinction entre dynamique et statique, le système a également besoin de la vitesse réelle du véhicule afin de lancer des actions pour les valeurs paramétrées, comme par ex. la descente du châssis au cours de trajets à grande vitesse sur autoroute.

### Quelle est la différence entre l'ancien et le nouveau signal de vitesse ?

Le transfert de la vitesse s'effectue par le biais d'un signal PWM. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus rapide est la fréquence du signal émis. A l'arrêt, il n'y a aucune impulsion.

Dans les anciens systèmes, l'électronique du système ECAS ne pouvait pas faire la distinction entre un arrêt du véhicule et un défaut électrique dans le câble de raccordement. Lorsqu'un câble était défectueux, le système ECAS pouvait alors supposer qu'il s'agissait d'un arrêt alors que le véhicule était en train de rouler.

C'est la raison pour laquelle, même à l'arrêt, une vitesse minimale de 1,8 km/h est constamment transmise. L'UCE ECAS l'interprète comme une situation statique. Dès lors que le véhicule roule, le signal correspond à nouveau aux circonstances réelles et l'UCE ECAS réalise les fonctions système en conséquence. Si un défaut électrique survient, le système ECAS l'identifie en tant que défaut.

Pour plus d'informations concernant le système ECAS, voir sous [ECAS pour remorque Description du système](#). Pour toute question, veuillez contacter votre interlocuteur WABCO.